



**CONSEIL  
MUNICIPAL  
DES ENFANTS**

# DOSSIER DE CANDIDATURE



## Contact

**Aurore FARENEAU**

Conseillère municipale déléguée aux relations internationales

Mairie  
Place Gabriel Péri  
59770 MARLY

[cme@marly.fr](mailto:cme@marly.fr)

### **Pièces à joindre au dossier :**

- L'autorisation parentale de se présenter comme candidat
- Le dossier dûment complété
- La photocopie d'un justificatif d'identité
- Une photo d'identité

### **Déclaration de Candidature au poste de membre du Conseil Municipal des Enfants**

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

A :

Sexe : F / M

Résidant à Marly : (préciser l'adresse)

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe :

Pratique d'une activité extrascolaire à Marly ? oui / non

Si oui, laquelle :

Déclare être candidat(e) au poste de membre du Conseil Municipal des Enfants de Marly et avoir pris connaissance du texte ci-dessous.

### **Principes de base de fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants :**

Le Conseil Municipal des enfants est constitué selon les principes républicains et laïcs.

Toute idée contraire à celles énoncées par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ou à la convention internationale des droits de l'enfant est rejetée.

L'objet de ce conseil est de faire des jeunes, des acteurs et des citoyens à part entière de la vie de la cité.

Les jeunes qui affichent des idées portant atteintes à l'intégrité de la personne s'en verraient exclus. La promotion politique ou religieuse est interdite pendant toutes les réunions ou manifestations du Conseil Municipal des Enfants.

Tout membre du Conseil Municipal des Enfants s'engage à garantir l'exactitude des informations qu'il recueille.

Lu et approuvé  
A Marly, le

Signature de l'enfant :

Signature des parents ou du responsable légal :

## Autorisation parentale – Conseil Municipal des Enfants

Je soussigné(e) :

Résidant :

Autorise :

Prénom :

Nom :

Né(e) le :

A :

A proposer sa candidature au poste de membre du Conseil Municipal des Enfants,  
A sortir du territoire national, au sein de l'Union Européenne afin de participer aux actions du  
Conseil Municipal des Enfants,

A être photographié(e) ou filmé(e) pour :

- L'édition de document de nature pédagogique (Journal interne ou externe),
- Des expositions relatives au centre de loisirs, séjours ou classes transplantées, La diffusion de court métrage,
- La publication sur le site internet et les réseaux sociaux de la ville.

Lu et approuvé  
A Marly, le

Signature des parents ou du responsable légal :